

Les électors sociologiques

2012 ou la fracture générationnelle

N°18
Mars 2013

Luc Rouban
Directeur de recherche CNRS

www.cevipof.com



SciencesPo.

CEVIPOF
CNRS

Centre de recherches politiques



N°18
Mars 2013

Luc Rouban
Directeur de recherche CNRS

2012 ou la fracture générationnelle

Les élections de 2012 ont mis en lumière une fracture générationnelle traversant tout l'espace politique français. La victoire de François Hollande, la montée en force du Front national et la défaite de Nicolas Sarkozy recouvrent des enjeux générationnels au cœur des préoccupations des Français : le chômage des jeunes, le pouvoir d'achat des actifs et l'avenir des retraites. Ce dernier enjeu, notamment, n'a pas été évoqué durant la campagne de l'élection présidentielle alors qu'il concerne un nombre croissant d'électeurs (en 2025 les plus de 60 ans constitueront 28% de la population) et que le principe du système de répartition appelle à une solidarité entre générations.

Les diverses générations de Français n'ont donc pas effectué le même choix politique en 2012. Des contrastes forts existent qui montrent un écart important entre les plus jeunes et les plus vieux. Derrière l'analyse électorale se devine le poids des arbitrages entre les intérêts privés, liés à la détention d'un patrimoine plus ou moins important ou à une situation familiale personnelle plus ou moins confortable, et les engagements idéologiques. C'est au cœur de chaque génération que se constitue ce mélange, ce « political mix » qui débouche sur un « policy mix » concernant les préférences des électeurs pour l'équilibre budgétaire ou bien la relance par la consommation. La crise économique comme l'évolution démographique n'ont fait que raviver des intérêts privés bien compris mais rarement déclinés de manière explicite dans les enquêtes. La vie politique a donc changé sur ce point central : le choix électoral devient étroitement stratégique en fonction d'intérêts générationnels.

On part ici non pas de simples tranches d'âge découpées de manière mécanique mais de « générations » ayant eu une expérience politique et sociale particulière. Le point de départ est constitué par la génération des

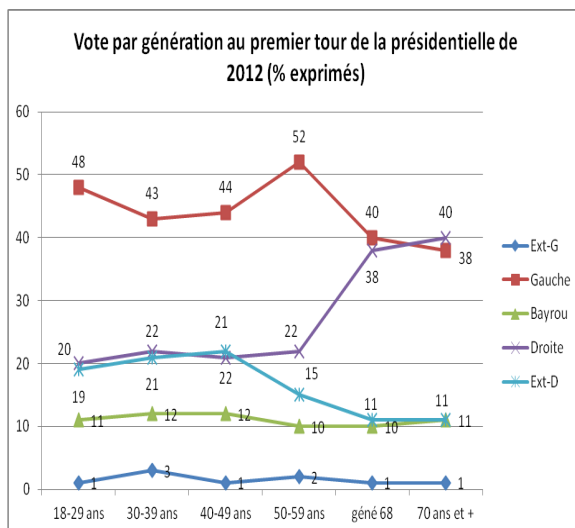
soixante-huitards qui sont partis à la retraite et ont eu entre 60 et 70 ans en 2012. On a choisi d'organiser les comparaisons à partir de cette cohorte et de la suivre dans son évolution dans le temps entre la présidentielle de 1988 et celle de 2012. L'une des questions à résoudre est de savoir si le départ à la retraite de la cohorte 68 (électeurs qui avaient alors entre 16 et 26 ans) se traduit par un changement d'orientation politique en faveur de la gauche. Une autre question est de tenter de savoir si le jeu des générations sur le comportement politique écarte totalement toute explication en termes de vieillissement.

1 / Le vote des diverses générations à la présidentielle de 2012

L'analyse du vote en suffrages exprimés au premier tour de la présidentielle de 2012 (enquête Présidoscopie du Cevipof) montre que la rupture générationnelle se situe entre les quinquagénaires et la génération 68. Tout comme la génération précédente, celle des plus de 70 ans, les soixante-huitards ont massivement voté à droite. Il existe un véritable décalage entre les futurs retraités que constitue la cohorte des 50-60 ans, qui devront assumer les charges de la

réforme des retraites dans le cadre d'un régime de répartition où l'on paie des cotisations pour les autres, et les soixante-huitards qui ont bénéficié de l'inflation des années de croissance pour se constituer un patrimoine immobilier. Comme le montre le tableau 1, ce décalage se joue clairement entre le vote de gauche (qui inclut celui en faveur de Jean-Luc Mélenchon) et le vote de droite. Une autre rupture intervient dans le vote FN qui attire surtout les jeunes et qui sépare la génération des quinquagénaires de celles qui la précèdent.

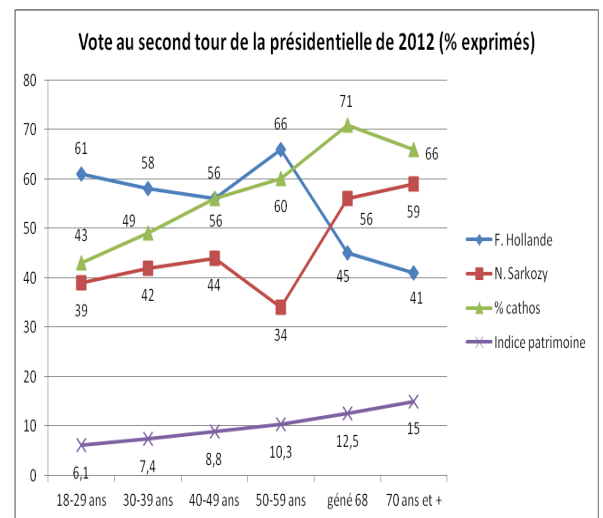
Tableau 1



Cette rupture est confirmée par le vote au second tour. Elle correspond à des proportions de catholiques (toutes pratiques confondues) et à des niveaux de patrimoine sensiblement différents. On a créé un indice de patrimoine à partir de trois variables qui sont fortement discriminantes sur le plan social : la propriété de sa résidence principale, la propriété d'une résidence secondaire et la propriété de valeurs mobilières. Sur un indice allant donc de 0 à 3, on a calculé la moyenne pour chaque génération. On voit alors que la génération 68 se situe à 1,25 contre 1,03 pour celle qui la suit immédiatement. Pour la visibilité du graphique, on a multiplié par 10 cet indice sur le tableau 2. On pourra remarquer également avec un certain humour

que la proportion de personnes de tradition catholique est l'une des plus importantes au sein de la génération 68, qui apparaît bien comme une construction intellectuelle de la rive gauche parisienne et non pas comme une réalité sociale marquée par la contestation et la déchristianisation.

Tableau 2



Cette rupture générationnelle n'a pas seulement des effets électoraux. Elle en produit également sur le plan des valeurs et des représentations. Par exemple, comme le montre l'enquête post-électorale du Cevipof de 2012, le niveau de satisfaction globale à l'égard de François Hollande à l'été 2012 est de 28% seulement au sein de la génération 68 comme au sein de la génération des plus de 70 ans contre 44% chez les quinquagénaires. De même, la génération 68 ne fait confiance à François Hollande pour assurer l'avenir des retraites qu'à hauteur de 44% (48% chez les 70 ans et plus) contre 60% des quinquagénaires. Les mêmes différences s'observent en ce qui concerne la réforme du système de santé : 50% de la génération 68 font confiance à François Hollande (61% chez les 70 ans et plus) contre 70% des quinquagénaires. Les exemples pourraient être multipliés. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault est surtout soutenu par les 50-60 ans qui sont pris au piège d'un système de retraite qui

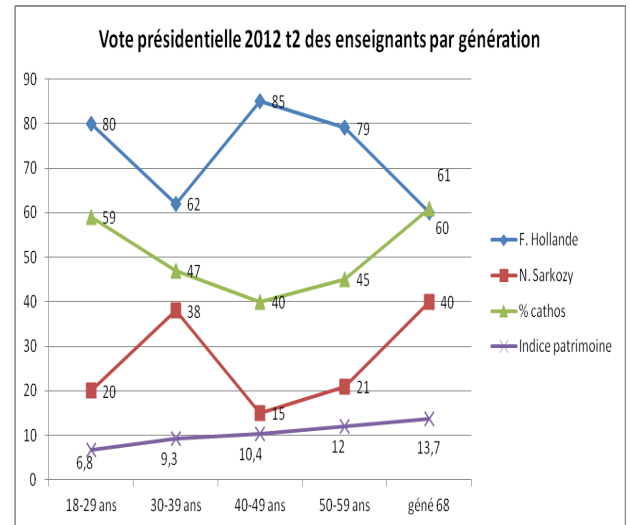
les oblige à payer pour les soixante-huitards alors que leur propre retraite sera mal financée par des générations plus jeunes confrontées au chômage et aux situations précaires.

2/ L'effet générationnel domine la catégorie socioprofessionnelle

La question que l'on peut se poser tient évidemment à la composition hétérogène des diverses générations sur le plan socio professionnel puisque les plus jeunes générations ont en moyenne davantage de diplômes, que la composition du salariat a évolué en faveur des activités de service plus que des activités de production industrielle et que le chômage a crû dans le temps. On pourra ajouter à cela que les échantillons des enquêtes ne peuvent être parfaitement représentatifs sur tous les plans. Pour répondre à cette objection, on a pris deux sous-échantillons assez importants pour être discriminés par génération et très différents sur le plan socioprofessionnel : les enseignants d'une part et les cadres du privé d'autre part, deux groupes qui ont des tropismes politiques assez différents.

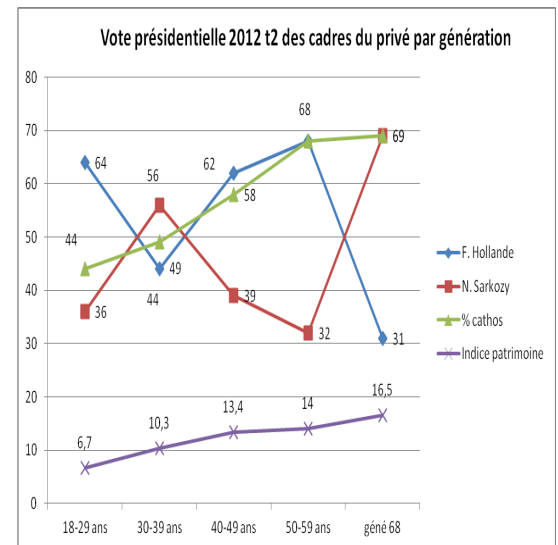
Comme le montrent les tableaux 3 et 4, la rupture enregistrée avec la génération 68 se reproduit dans ces deux catégories même si les niveaux moyens de vote pour François Hollande ne sont évidemment pas identiques dans les deux groupes. Des contrôles faits sur d'autres catégories (les employés du privé ou du public) donnent les mêmes résultats.

Tableau 3



Note : la génération des 70 ans et plus ne comporte pas assez d'effectifs

Tableau 4



Note : la génération des 70 ans et plus ne comporte pas assez d'effectifs

Le même phénomène se reproduit d'ailleurs au sein de chaque ensemble religieux. Chez les personnes de tradition catholique, le passage de la génération des quinquagénaires à celle de 1968 se traduit au premier tour de la présidentielle de 2012 par une baisse du vote en faveur de la gauche (de 41% à 33%) et une hausse simultanée du vote en faveur de la droite

(de 29% à 42%). Mais cette évolution est la même, bien qu'à des niveaux différents, chez les personnes sans religion ou d'une autre tradition religieuse puisque l'on passe aussi d'une génération à l'autre de 68% à 55% en faveur de la gauche et de 11% à 26% en faveur de la droite. Il faut cependant bien souligner que de tels contrastes ne se rencontrent qu'à la frontière de la génération 68 et sont bien moins marqués entre les autres cohortes.

3/ La fracture générationnelle sur le long terme

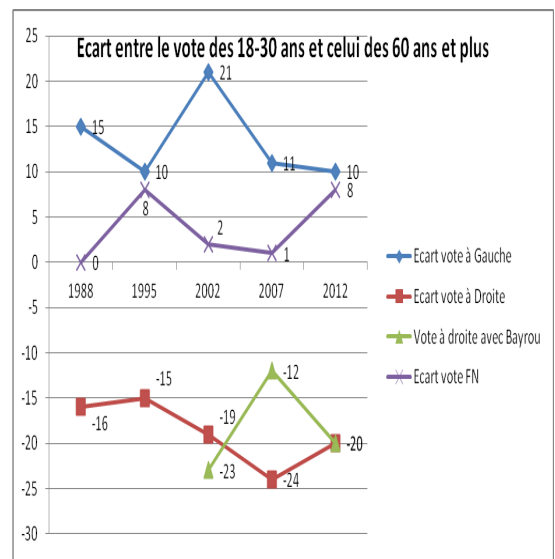
Il est tentant de penser que l'écart politique entre les générations les plus jeunes (les 18-30 ans) et les plus anciennes (les plus de 60 ans) n'a cessé de s'accroître durant les dernières décennies. Cette affirmation est à la fois vraie et fautive car tout dépend du mode de calcul. Si on mesure l'écart entre les plus jeunes et les plus vieux en valeur absolue, c'est-à-dire en tenant compte de tous les écarts sur tous les axes politiques, on s'aperçoit effectivement que l'on passe d'un écart de 31 points en 1988 à un écart de 32 en 1995 puis à 41 en 2002, à 36 en 2007 et à 38 en 2012. La différence globale de vote entre les deux âges semble bien s'accroître sur le long terme quoiqu'avec des irrégularités.

En revanche, si on ne prend en considération que le vote pour la gauche (qui inclut ici l'extrême-gauche) et la seule droite parlementaire, on voit que l'écart entre les jeunes et les vieux est bien plus important en 1988, en 2002 et en 2007 qu'il ne l'est en 1995 ou en 2012. Encore faut-il savoir comment situer le vote en faveur de François Bayrou à partir de 2002. Comme le montre le tableau 5, si on l'intègre au vote de droite, en considérant qu'il est plus proche de la droite que de la gauche étant donné le parcours politique du candidat, l'écart des plus jeunes et des plus vieux sur l'axe

droite-gauche augmente encore en 2002 mais devient le plus faible en 2007.

La différence entre les « jeunes » et les « vieux » n'est donc pas simple car tout ne se joue pas sur la seule confrontation entre la gauche et la droite parlementaire. Les résultats du candidat FN, qui obtient des scores importants dans les générations les plus jeunes, comme ceux de François Bayrou, montre qu'il existe un vote jeune de rejet des principales forces politiques qui profite à des candidats situés « hors jeu », ce qui est peut-être aussi une autre façon de protester contre l'inadéquation de l'offre politique sans pour autant s'abstenir.

Tableau 5



4/ De la génération statique à la génération dynamique

Toutes les analyses semblent concordantes pour montrer que l'effet de l'âge sur le vote est donc un effet de génération. Le vieillissement des électeurs et le fait de passer d'une génération à l'autre avec tout son lot de connotations sociales (des « quadras » aux « quinquas » puis aux retraités) et de changements économiques restent difficiles à

évaluer en l'absence d'un panel qui suivrait les mêmes personnes pendant plusieurs décennies.

On peut cependant combler en partie cette lacune en suivant entre 1988 et 2012 l'écart existant entre la génération 68 et la génération qui la suit immédiatement. Si l'effet de l'âge ne relève que de la génération, l'écart entre les deux cohortes devrait être assez stable sur le long terme. Or il apparaît qu'il n'en est rien. Que nous montre le tableau 6 ?

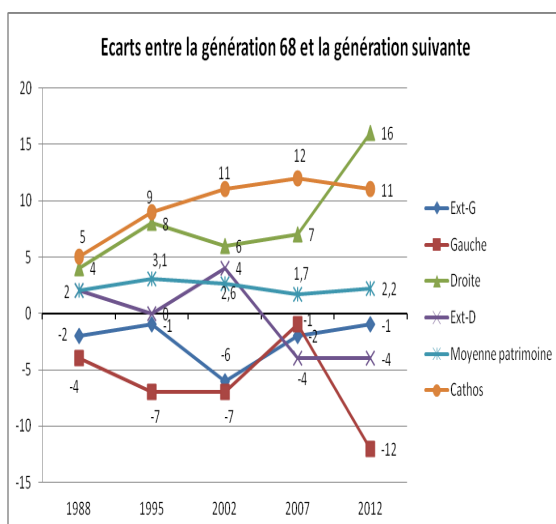
Tout d'abord, que la génération 68 se situe entre 1988 et 2012 à un niveau patrimonial moyen supérieur - mais stable - à celui de la génération qui la suit, ce qui confirme son statut économique moyen supérieur. Ensuite, que le niveau de la tradition catholique diminue moins vite au sein de cette génération qu'au sein de la génération suivante, ce qui fait que l'écart ne cesse de croître. Enfin, sur le plan électoral, une véritable rupture apparaît en 2012 lorsque les membres de la génération 68 partent à la retraite : le vote pour la gauche s'effondre alors que s'envole le vote pour la droite. Si l'on ne peut saisir l'effet du vieillissement individuel, tout porte néanmoins à penser que le passage au statut de retraité apporte un changement notable dans les stratégies électorales et dans le « political mix ».

Le vote à la présidentielle de 2012 est très clairement un vote générationnel. La rupture entre la génération des soixante-huitards et celle qui la suit, celle des quinquagénaires, est consommée. Elle recouvre des situations patrimoniales et des cultures religieuses sensiblement différentes et va s'imposer dans le débat sur les retraites dont la réforme pourra porter alternativement ou cumulativement sur la fiscalisation croissante de la rente touchée par la génération 68 et sur l'alourdissement des charges reposant sur les quinquagénaires dont l'avenir est compromis par la faiblesse économique des générations les plus jeunes.

Un second point tient à ce que la notion de « retraité » ou de « senior » ne correspond pas en fait à des réalités sociales précises puisque ces catégories peuvent s'inscrire dans des générations différentes.

Enfin, le changement d'orientation politique provoqué par la génération n'est cependant pas homogène. Entre les générations sociopolitiques et les effets impalpables du vieillissement individuel, se déploient des stratégies d'arbitrage complexes entre les valeurs religieuses, les intérêts professionnels, la situation familiale et le niveau de patrimoine qui peuvent considérablement modifier le vote d'un scrutin à l'autre en fonction de l'offre politique.

Tableau 6



Pour aller plus loin :

> MUXEL (Anne) (dir.), *La Politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, Académique, 2011, 312 p. [ISBN 978-2-7246-1235-6] <http://www.cairn.info/la-politique-au-fil-de-l-age--9782724612356.htm>

> ROUBAN (Luc), *Le vote des seniors*, Élections 2012, Les électorats sociologiques, note, n° 1, CEVIPOF, 5 septembre 2011, 4 p. <http://www.cevipof.com/rtefiles/File/Atlas%20Electoral/Electorats%20sociologiques%20Rouban1.pdf>